



VALIDATION SAISON

2022/2023



GUICHET UNIQUE - VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER : 05 57 88 00 10

A partir du 1er juin 2021 de 8h30 à 16h30 en continu

Chère chasserresse, cher chasseur,

L'arrivée du bon de commande annuel pour la validation de votre permis de chasser est toujours un moment fort. Il signe le retour du sauvage, des bonheurs naturels, du partage et de la convivialité, des matins brumeux et bientôt des yeux dans le ciel pour voir arriver nos chers migrateurs...

Les territoires girondins, dans leur ensemble, forment aussi ce vaste espace de liberté que vous entretenez, dans le respect de chacun et pour le bien de la biodiversité.

Toutes les chasses de Gironde vous attendent !

En quelques clics ou par courrier, prenez votre passion en main et rejoignez-nous !

Amicalement en Saint-Hubert, Henri SABAROT



www.chasseurs33.com - ouvert à partir du **01 juin 2022**

- Par internet uniquement paiement possible en trois sans frais à partir de 150€ !
- Formule « e.titre », permis obtenu sans délai, rapide et sécurisé.
- Vous l'imprimez directement à votre domicile !



Complétez ou modifiez le formulaire **sans oublier de le signer**.

Attention avec le passage en e-titre obligatoire il n'y aura plus d'étiquette autocollante sur votre permis. Seul le timbre vote sera à découper et à remettre à votre président d'association.

Paiement : uniquement par chèque. ⚠ Délai d'une semaine.



Recrutez un ancien chasseur qui n'a pas pratiqué depuis plus de 3 ans et déduisez 37 € sur le montant de votre validation et sur celle de votre filleul.

Cette offre n'est valable que sur une validation départementale

